



# PROCES-VERBAL

## DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE DE ST-MARTIN

MARDI 18 JUIN 2024

LIEU ET DATE : Salle bourgeoisiale / Mardi 18 juin 2024 à 19h30

---

Régulièrement convoquée par affichage dans tous les villages de la Commune, l'assemblée primaire municipale est réunie à 19h30 à la salle bourgeoisiale de St-Martin.

L'ordre du jour prévu est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et vérifications d'usage
2. Présentation des comptes 2023
3. Rapport de l'organe de révision (Fiduciaire Fidag SA)
4. Comptes 2023 et rapport de l'organe de révision ; Approbation
5. Informations communales
6. Divers

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

**Le Président Alain Alter** ouvre l'assemblée et salue cordialement les personnes présentes.

**Le Président** remercie ses collègues du Conseil municipal pour l'engagement dont ils font preuve au service de la population de St-Martin. Il remercie également le personnel de l'administration communale et des services techniques pour la qualité de leur travail.

L'assemblée primaire a été convoquée le 22 mai 2024 par affichage aux piliers publics, livret explicatif envoyé à tous les ménages et publication sur le site internet de la Commune. L'ordre du jour figure sur la convocation de l'assemblée.

L'ordre du jour est ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée. Celui-ci est adopté sans aucune modification.

**Le Président** désigne Mmes Hélène Rappaz et Carole Dubuis, en qualité de scrutatrices et précise que le procès-verbal de l'assemblée sera tenu par M. Michel Gaspoz, Secrétaire communal.

## 2. PRESENTATION DES COMPTES 2023

**Le Président** présente les comptes d'investissements 2023 de la Municipalité. Les comptes de résultats sont commentés par **le Secrétaire communal**.

Les résultats comptables de l'exercice 2023 présentent les principaux chiffres suivants :

- Charges financières avant amortissements : CHF 5'552'941.70
- Revenus financiers : CHF 7'091'488.37
- Marge d'autofinancement : CHF 1'538'546.67
- Excédent de revenus du compte de résultats : CHF 99'057.04
- Investissements bruts : CHF 1'485'143.39
- Recettes sur investissements : CHF 421'234.96
- Investissements nets : CHF 1'063'908.43
- Amortissements planifiés : CHF 903'350.02
- Fortune au bilan : CHF 8'179'939.31
- Capital propre (y compris réserve de politique budgétaire) : CHF 9'022'902.72
- Dette nette par habitant : CH 903.00

## 3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION (FIDUCIAIRE FIDAG SA)

**Christophe Pitteloud**, expert-réviseur agréé, donne lecture du rapport établi par la Fiduciaire Fidag, laquelle recommande d'approuver les comptes annuels 2023.

## 4. COMPTES 2023 ET RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION ; APPROBATION

Les comptes 2023 de la Municipalité ont été préalablement approuvés par le Conseil municipal en séance du 21 mai 2024 et soumis à la consultation publique durant le délai légal.

Soumis au vote, l'assemblée primaire approuve, à l'unanimité et à main levée, les comptes 2023 de la Municipalité de St-Martin et donne pleine et entière décharge aux organes responsables.

## 5. INFORMATIONS COMMUNALES

**Le Président** présente et commente les thèmes traitant de l'activité communale :

- Les travaux de rénovation du complexe Evouettaz devraient débuter dans le courant de l'été. La Commune est toujours dans l'attente de la décision de la commission cantonale des constructions (CCC)
- L'Assemblée primaire sera appelée, lors d'une prochaine séance, à adopter le règlement de police intercommunale
- Le projet de passerelle Euseigne – Ossona a été mis à l'enquête publique jusqu'au 19 mai 2024. Aucune opposition n'a été formulée dans les délais légaux.
- Bilan énergétique des panneaux solaires posés sur le toit de la Step

## 6. DIVERS

**Le Président** ouvre la discussion et donne la parole à l'assemblée.

### **Question**

*Où en est l'avancement du dossier de liaison câblée Euseigne – St-Martin ?*

**Le Président** informe l'Assemblée primaire que par courrier du 22 février 2024, l'Office fédéral des transports (OFT) a accepté de reconnaître la ligne relative au projet de la nouvelle installation à câbles Euseigne – St-Martin comme une ligne du trafic régional voyageurs (TRV) à condition que le téléphérique Bramois – Nax soit réalisé et que les lignes de bus soient supprimées. Le dossier est actuellement en cours de consultation auprès des différents services de l'Etat du Valais.

### **Question**

*La Commune de St-Martin a-t-elle participé à la recapitalisation de la société Télé-Evolène SA ?*

**Le Président** précise que le Conseil municipal se prononcera à ce sujet lors de la prochaine séance du 25 juin 2024.

### **Question**

*Est-ce que des travaux de reflachage de la route desservant l'alpage de Loveignoz sont actuellement prévus ?*

**Le Président** précise que le Conseil municipal examinera la question d'un éventuel reflachage de la route lors d'une prochaine séance.

La parole n'étant plus demandée, **le Président** clôt l'assemblée primaire municipale, laquelle est suivie de l'assemblée primaire bourgeoisiale.

## MUNICIPALITE DE SAINT-MARTIN

**ALAIN ALTER**  
Président

**MICHEL GASPOZ**  
Secrétaire communal